



DIP  
Case postale 3925  
1211 Genève 3

Aux directions générales du département  
de l'instruction publique, de la culture et  
du sport (DIP)

N/réf. : CB/ETG

Genève, le 4 octobre 2011

## **MESSAGE DU CONSEILLER D'ETAT**

### **Concerne: lutte contre l'homophobie**

Madame la directrice générale,  
Monsieur le directeur général,

Les 13 priorités du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) ont en commun la promotion du bien vivre ensemble dans les écoles et des valeurs citoyennes. Dans cet esprit, le DIP s'engage notamment à prévenir et à lutter contre les comportements et les violences homophobes. Le programme de législature du Conseil d'Etat a intégré cette thématique dans ses objectifs depuis la tenue des premières assises contre l'homophobie en septembre 2009. La loi genevoise sur l'instruction publique (art. 4 et suivants), ainsi que la loi sur l'office de la jeunesse (art. 1) - assurent la protection de la santé physique et morale de la jeunesse.

**En conséquence, le DIP encourage les actions et les procédures susceptibles de faire reculer l'homophobie. J'invite vos établissements à prendre des initiatives dans ce sens.**

Les manifestations de l'homophobie à l'école sont multiples : de l'insulte à l'agression physique, en passant par le harcèlement et l'intimidation. Cela a des répercussions sur le climat de l'école, la scolarité et la santé des jeunes concerné-e-s. L'homophobie peut aussi s'exprimer par une stigmatisation et une mise à l'écart de la personne concernée. Les conséquences peuvent être dramatiques ; on sait en effet que les tentatives de suicide et le taux de dépression sont plus élevés chez ces jeunes que dans la population générale du même âge.

L'école est un lieu central dans la lutte contre l'homophobie, d'autant que les jeunes homosexuel-le-s ne trouvent pas toujours l'appui recherché au sein de leur propre famille. En matière d'éducation, il est recommandé de fournir à tous les élèves l'information et la protection pour leur permettre de vivre en accord avec leur orientation sexuelle et leur identité de genre. Le service de santé de la jeunesse (SSJ) apporte sa contribution à la prévention de l'homophobie, en particulier lors des cours d'éducation sexuelle, et offre la possibilité pour les élèves d'avoir un entretien individuel avec les infirmières. Il élabore actuellement un plan d'actions contre l'homophobie.

En collaboration avec le canton de Vaud, le DIP soutient le site [www.mosaic-info.ch](http://www.mosaic-info.ch) qui met à disposition des écoles des informations et des moyens pédagogiques. Un concours d'affiches réservé aux jeunes de 16 à 25 ans a été réalisé et permettra d'exposer la création lauréate dans nos rues.

Une exposition itinérante des meilleures réalisations sera prochainement à votre disposition pour sensibiliser les élèves et favoriser des discussions constructives. En outre, un "réseau d'alliés contre l'homophobie" est en constitution dans le secondaire I et II regroupant des conseillers sociaux et conseillères sociales aptes à informer et soutenir les jeunes qui en ont besoin.

Je vous demande instamment de faire suivre ce courrier à tous vos cadres, afin que ceux-ci relaient une politique forte contre l'homophobie auprès de tous les collaborateurs qui leur sont rattachés. Cela permettra de faciliter des actions au sein des établissements ainsi que d'affermir nos valeurs d'intégration et de respect des différences au sein de l'école publique genevoise.

Enfin, je vous informe que dans le cadre de la collaboration Genève-Vaud, Mme Elisabeth Thorens-Gaud a été engagée en tant *qu'attachée aux questions d'homophobie et de diversité* pour coordonner ce dossier. Elle se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Veillez recevoir, Madame la directrice générale, Monsieur le directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Charles Beer

**Contacts:**

- **Elisabeth Thorens-Gaud**, attachée aux questions d'homophobie et de diversité pour les Cantons de Genève et de Vaud  
DIP - Secrétariat général, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville - CH - 1211 Genève 3  
Tél. 022 546 69 65 / [elisabeth.thorens-gaud@etat.ge.ch](mailto:elisabeth.thorens-gaud@etat.ge.ch) (présence lundis et mercredis)
- **Franceline Dupenloup**, secrétaire adjointe  
DIP - Secrétariat général, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville - CH - 1211 Genève 3  
Tél. 022 546 69 52 / [franceline.dupenloup@etat.ge.ch](mailto:franceline.dupenloup@etat.ge.ch)